

Destinataires: Intervenants du programme CanadaGAP

Date: le 5 décembre 2017

Objet: **CanadaGAP publie son rapport annuel de 2017**

C'est avec plaisir que CanadaGAP annonce la publication de son rapport annuel 2017. Ce document :

- présente le sommaire des activités de l'année
- met en relief les tendances en matière d'audits et de participation
- offre un aperçu des objectifs et des plans pour 2018.

On peut télécharger le document à: <http://www.canadagap.ca/fr/publications/annual-report/>.

Le rapport sera présenté à la prochaine assemblée générale annuelle de CanAgPlus, le mercredi 6 décembre 2017. [Cliquez ici](#) pour des précisions au sujet de l'assemblée générale.

Changements dans les effectifs

Quelques changements dans nos effectifs cette année sont dignes de mention :

- L'administratrice de longue date du programme, Elizabeth Laska, a pris sa retraite le 1er décembre 2017 après neuf ans de service. Nous lui offrons nos meilleurs vœux pour sa retraite!
- CanadaGAP est fier d'accueillir Samantha Townsend en tant que nouvelle administratrice du programme.
- Justine Payne occupe un nouveau poste de coordonnatrice des auditeurs. Son rôle consiste à gérer des activités tel que la formation des auditeurs, l'approbation de nouveaux auditeurs, les examens, et à effectuer d'autres tâches de coordination visant à assurer la compétence des auditeurs CanadaGAP.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Programme CanadaGAP
245, place Menten, bureau 312
Ottawa (Ontario) K2H 9E8 Canada

Tél. : 613-829-4711

Télé. : 613-829-9379

Courriel : info@canadagap.ca

Site Web : www.canadagap.ca

Au sujet de CanadaGAP

CanadaGAP[®] est un programme national de salubrité alimentaire auquel l'adhésion est volontaire et dont les normes et le système de certification visent la production et la manipulation des fruits et des légumes

CanadaGAP[®] est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPS ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

frais. Le programme est officiellement reconnu par le gouvernement du Canada et par GFSI (l'Initiative mondiale de l'innocuité alimentaire). Deux guides, l'un pour les produits de serre et l'autre pour les fruits et légumes, ont été élaborés par le secteur horticole, puis soumis à l'examen technique des experts gouvernementaux du Canada. Les guides CanadaGAP sont conçus pour permettre aux entreprises de production, d'emballage et d'entreposage de mettre en œuvre de bonnes pratiques agricoles (BPA), pour permettre aux entreprises de remballage et de commerce en gros de mettre en œuvre de bonnes pratiques de fabrication (BPF), ainsi que les programmes HACCP, et pour les courtiers qui implantent de bonnes pratiques en matière de la traçabilité et la de gestion de leurs fournisseurs.

